

Maître Laura SARKISSIAN
SELARL GAZIELLO-SARKISSIAN

Avocat au barreau de Marseille
122 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
04.91.33.09.57
cabinet@gsfavocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE

Dans un ensemble immobilier en copropriété situé à MARSEILLE, 3ème arrt.,
183 rue de Crimée, quartier SAINT LAZARE,
cadastré 812 A n° 77, pour 1 a et 13 centiares,

UN LOCAL au rez-de-chaussée à gauche de la porte d'entrée de l'immeuble
et ayant également une entrée sur le couloir de l'immeuble (**lot n° 1**)
d'une surface de **30,84 m²**,

Mise à prix : 16.000 € (Seize mille euros)

VISITE LE JEUDI 16 AVRIL 2026 DE 11 HEURES A 12 HEURES

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 29 AVRIL 2026 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
siégeant 25 rue Edouard Delanglade, MARSEILLE, 6ème arrt, salle 8,

DESIGNATION DES BIENS :

Dans un immeuble situé à MARSEILLE, 3ème arrt, 183 rue de Crimée, quartier SAINT LAZARE, cadastré 812 A n° 77 , pour 1 a et 13 centiares,

de la porte d'entrée de l'immeuble et ayant également une entrée sur la couloir de l'immeuble et les 115/1.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Le lot 1 de la copropriété, soit d'après le titre de propriété, un local au rez-de-chaussée à gauche

Le bien est plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif établi par Maître Michel

PESSAH commissaire de justice associé de la SCP PESSAH-CLEMENT-COLL, le 16.09.2025 annexé au cahier des conditions de la vente.

Il est consigné sur constatations du commissaire de justice, que les lieux sont à l'usage de garage, avec présence d'étagères remplies d'outils et d'objets divers.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de 30,84 m² au sens de la loi Carrez suivant certificat établi par SARL BUREAU PREVENTION CONTROLE (BCP), le 16.09.2025, annexé au cahier des conditions de vente.

A LA REQUETE DE :

Le **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE 183 RUE DE CRIMEE à MARSEILLE - 13003**, personne morale créée par l'article 34 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965, pris en la personne de son syndic ès qualité en exercice **SOCIETE IMMOBILIERE DE GESTION ET D'ADMINISTRATION**, société par actions simplifiée au capital de 810.300,00 €, RCS MARSEILLE 305 233 850, siège social est à MARSEILLE, 6eme arrt, 7 rue d'Italie, agissant par son président,

Ayant pour avocat **Maître Laura SARKISSIAN**, avocat associée de la SELARL GAZIELLO-SARKISSIAN, 122 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE, et au barreau de Marseille - Téléphone : 04.91.33.09.57/ cabinet@gsfavocats.com

CLAUSES ET CONDITIONS :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Tribunal Judicaire de MARSEILLE et les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus de son prix.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- Au **Grefe du Tribunal judiciaire de Marseille**, à l'accueil du 25 Rue Edouard Delanglade, MARSEILLE, 6^{ème} arrt, lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,

- **Maître Laura SARKISSIAN** - SELARL GAZIELLO-SARKISSIAN - Avocat au barreau de Marseille - 122 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - 04.91.33.09.57 **cabinet@gsfavocats.com**

Et encore sur le site :

<https://avoventes.fr>

Marseille, le 03 mars 2026